

Directives pour la présentation d'affiches (2024)

Dates limites :

- **Le 1er mai:** Date limite pour [modifier le présentateur ou les auteurs](#).
- **Le 15 mai:** Date limite pour [soumettre le formulaire de divulgation](#).
- **Le 31 mai:** Date limite pour télécharger votre affiche sur la plateforme virtuelle. La plateforme ouvrira au début mai.

Préparation de l'affiche :

- Les affiches acceptées seront exposées virtuellement sur notre plateforme en ligne.
- Pour de meilleurs résultats, votre affiche devrait être préparée sous la forme d'une diapositive PowerPoint haute résolution (orientation paysage, mise en page 16 x 9), et sauvegardée en tant que document PDF. Les polices Arial, Calibri, Verdana, Times New Roman ou Helvetica sont recommandées.
- *Remarque : Les hyperliens, les images animées, les animations et les vidéos ne sont pas autorisés, mais les codes QR peuvent être inclus.*

Inscription :

- Pour participer au programme virtuel (soumettre une affiche, voir toutes les affiches, et avoir accès au matériel virtuel après la réunion), [vous devez vous inscrire](#).
 - *Sélectionnez « Poster virtuel - Présentateur non participant » si vous soumettez une affiche, mais n'assistez pas en présentiel. Si vous planifiez assister à la réunion à Halifax (en présentiel), vous devez vous inscrire en tant que participant à la Réunion, ce qui vous donnera aussi accès au contenu virtuel.*

Interagir avec les participants de la réunion:

- Nous demandons aux présentateurs d'affiches de vérifier, au moins une fois par jour pendant la durée de la réunion, s'ils ont des questions ou des commentaires sous leur affiche dans le forum de discussion. Ceci pourra être fait par le biais de l'application mobile (disponible en mai).